

## CA de l'UNSS – 13 avril 2018

### Intervention BUDGET PREVISIONNEL 2018 – SNEP-FSU

Au regard des documents que nous avons reçus et de la présentation qui vient d'être faite nous constatons une augmentation générale du budget de près de 600 000€ soit + 1,83%. Mais la répartition de ce budget entre les recettes propres et les subventions a considérablement évolué. Si les recettes propres représentaient 54% du budget en 2017, elles atteignent maintenant 56, 65%. L'apport des licences, c'est-à-dire celui des familles, connaît une hausse de 4 % et en volume cela représente pas moins de 456 000 €, soit les  $\frac{3}{4}$  de l'augmentation du budget.

Nous ne pouvons cautionner une telle architecture en l'état.

Nous n'irons pas dans le détail de chaque ligne budgétaire. Nous commenterons les plus remarquables à nos yeux et ferons des propositions d'ordre général car il nous paraît impossible de réorganiser totalement ce budget aujourd'hui, ce qui est pourtant indispensable à nos yeux.

A propos des recettes

Celle du Ministère de l'EN (3,8 M €) connaît une augmentation de 124 850€.

Désormais, et c'était le souhait du ministère, la subvention est globalisée en ce sens qu'elle intègre celle des salaires des Fonctionnaires Détachés (FD). Nous dénonçons cette décision qui prend le chemin inverse de la transparence. Comment pourrions nous désormais nous assurer que le ministère assume pleinement - ce qu'il n'a jamais fait malgré les engagements - la rémunération des Directeurs Nationaux Adjointes (DNA), dont la part Glissement Vieillessement et Technicité de ces personnels (en clair leur évolution de carrière, mais il est vrai, et nous l'avons évoqué dans notre intervention liminaire, que le ministère a déjà pris quelques dispositions qui la réduisent) ? DNA, dont le rôle et les fonctions sont indispensables au fonctionnement et au développement du sport scolaire du second degré. Elle fait courir le risque de compenser l'insuffisance de la dotation pour les salaires des FD par d'autres chapitres, notamment celui consacré à l'animation et rencontres sportives auquel nous sommes particulièrement attentifs. Et personne dans cette assemblée ne saurait l'ignorer tant nous le répétons.

Si nous nous fions aux prévisions de l'UNSS pour cette ligne (1 300 000€, mais pour nous ce serait plutôt 1 056 000 €) il restera donc de cette subvention 2 77 770 € pour toutes les autres charges  
CA de l'UNSS – 13 avril 2018 - budget prévisionnel 2018 - intervention SNEP-FSU

budgétées soit + 55 432 €/à 2017 (et peut-être même seulement un peu moins de 30 000 € si notre estimation s'avérait fondée).

Nous faisons la proposition, pour faire des économies, de réintégrer les DNA au sein de l'éducation nationale, ainsi la ligne salaires FD disparaîtrait. Pour mémoire, la réintégration des DSD et DSR a permis à l'UNSS de faire des économies importantes au travers des cotisations sociales.

Les subventions des collectivités accusent une baisse de 840 000 €. Nous le craignons malheureusement depuis quelques temps. Mais il est vrai qu'elles-mêmes subissent une baisse de dotations de l'Etat. Comment dans ces conditions pourraient-elles continuer à soutenir aussi fortement le sport scolaire quand elles ont déjà d'autres charges non compensées ?

Le budget « communication et promotion » apparaît en baisse de 42 000 € mais c'est l'effet de la suppression de la subvention année du sport (ASEU et AOEU des 2 dernières années) qui s'élevait à 100 000 €.

La ligne « communication » à elle seule connaît une hausse de 58.000 € (pour mémoire la vidéo de William Soleil que nous avons fortement dénoncée a coûté 4000€ et nous espérons vivement que l'UNSS aura renoncé aux 3 vidéos supplémentaires qui nous avaient été annoncées au CA de décembre dernier).

Le chapitre fonctionnement prévoit une hausse de 60 200 €

Il se décompose en 2 grands sous chapitres :

Le fonctionnement général qui connaît une augmentation de 17 000 €

Le fonctionnement de la DN qui augmente de 178 000 € mais il faut souligner que dans les budgets précédents, la ligne frais de colloques et séminaires n'existait pas et était intégrée dans la ligne instances du tableau général « fonctionnement » (p8). Nous vous remercions d'ailleurs d'avoir répondu à notre demande en la créant. Nous pouvons ainsi mesurer que ces frais n'évolueront que d'un peu plus de 6 000 €.

Le chapitre Animation et compétition

Il est en hausse de 327 650 €

3 lignes à remarquer dans ce chapitre :

- Le fonds solidarité : hausse de 10.000€. D'ores et déjà nous demandons à ce qu'il revienne aux 50 000 € accordés jusqu'à présent. Nous ne reviendrons sur les arguments que nous

avançons chaque année, pour nous ce fonds de solidarité n'est pas une solution pérenne pour résoudre les difficultés financières des AS.

- Les compétitions internationales affichent + 65 000 €. Une fois encore, cette ligne augmente alors qu'elle ne concerne que très peu de jeunes (200 à 300 selon les années). L'excellence sportive n'est pas l'apanage du très haut niveau, chaque licencié, à son niveau, doit pouvoir la viser et l'atteindre. S'il s'agit vraiment de faire rencontrer des équipes d'AS avec des AS d'autres pays pour qu'elles « rencontrent le monde », alors nous sommes d'accord. Mais nous ne le sommes pas si les rencontres en restent aux compétitions pour le seul haut niveau.
- Les manifestations promotionnelles (dont JNSS, Lycéenne, Semaine et journée Olympique) sont en augmentation de 90 000 €. Ce sont des journées qui permettent aux AS de faire venir des jeunes qui se licencient par la suite ... ou pas. Elles apportent de grandes satisfactions comme nous l'avons tous souligné ici. Mais ce sont également des événements qui sont l'occasion de faire la « comm » de l'UNSS. Ne pourrait-on pas envisager qu'une partie de ces dépenses soient intégrées dans le chapitre communication ? Nous comprendrions mieux alors les sommes engagées dans la « comm ».

Vous avez évoqué une aide vers les AS des collèges ruraux. Pourriez-vous nous présenter comme cette aide se concrétiserait dans les académies ?

Après ce tour d'horizon, nous en venons aux faits proprement dits.

Nous n'adopterons pas un budget qui prévoit une augmentation de 10% du contrat licences. Les AS, dont personne ne peut ignorer que nombre d'entre elles jonglent avec des budgets contraints, ne pourront assumer cette augmentation brutale à moins de réduire considérablement la « voilure ». Et de cela il n'est pas question.

Nous refusons qu'elles soient « assignées à résidence » en raison de l'architecture budgétaire telle qu'elle est proposée.

Vous avez souligné une hausse d'activité des AS, observée notamment au travers de la ligne des recettes « apport des AS ». N'est-ce pas parce qu'elles avaient eu du « souffle » ? Je pense aux AS des collèges REP+ et des LP de l'éducation prioritaire qui certes, n'ont pas forcément vu leurs effectifs augmenter, mais qui ont peut-être proposé davantage d'activités et de rencontres à leurs élèves.

Nous vous demandons donc pour l'AG de faire une nouvelle proposition sans cette augmentation du contrat licences, et s'il devait y en avoir une, elle devra rester la plus faible possible. Pour mémoire les augmentations, quand elles étaient proposées, s'élevaient à 2,5%.

Nous vous demandons également de présenter un budget intégrant notre demande d'aide vers les AS de LP (rappel : abaissement du paramètre de calcul de 18 à 16 pour le contrat licences, coût estimé l'an dernier à 82 000 €) qui seront mises devant des difficultés encore plus grandes avec l'augmentation du contrat.

Vous l'aurez compris, nous demandons que tous les chapitres du budget soient entièrement revus pour le budget qui sera présenté à l'AG car nous ne le voterons pas en l'état.

Cela faisait longtemps que nous n'avions pas voté contre un budget, mais là, c'en est trop.

*En raison des mouvements sociaux (mobilisation SNCF), le quorum a été tout juste atteint (13 présent-es/24 membres)*

*Parmi les personnes n'ayant pu assister au CA : SNEP-FSU (1 sur 2), représentants des AS (3 sur 5) FCPE (1), PEEP (1), représentant élèves (1),*

**RESULTAT DU VOTE Budget prévisionnel 2018**

ADOpte : 10 POUR (dont le Se-UNSA) – 3 CONTRE (SNEP-FSU et les élu-es des AS)

**REPONSES OBTENUES EN SEANCE**

*Le directeur comme le représentant du ministre ont présenté un budget « historique » dans la perspective de « génération 2024 ». Un budget qui annonce 6 années de développement de projets internationaux avec un effort de solidarité vers les collèges ruraux.*

**Subvention du Ministère de l'EN**

*A.GROSSE, représentant du ministre : la subvention du MEN marque une politique de choix, soutien fort à l'UNSS. Globaliser la subvention de fonctionnement et la subvention salaires des FD marque la volonté de laisser à l'UNSS une autonomie.*

**Augmentation des licences**

*Rattrapage des années passées sans augmentation qui correspond à l'inflation. Il n'y aura pas nécessairement de répercussions sur les familles, les mesures ½ tarif pour les AS des clgs REP+ et des LP de l'éducation prioritaire ont montré qu'il n'y avait pas de corrélation entre le coût du contrat pour les AS et le coût des adhésions pour les élèves.*

*Augmentation nécessaire pour stabiliser le budget et permettre de nouvelles perspectives pour augmenter l'activité (nouveaux projets, aide aux territoires ruraux, extension des manifestations promotionnelles comme La lycéenne, etc..)*

***Aide aux collèges ruraux***

*Une somme sera isolée dans les crédits d'animation à destination des services régionaux qui redistribueront aux départements pour aider les collèges ruraux de façon spécifique. Reste à identifier la liste des collèges concernés (à voir avec le MEN) ainsi que les sommes dévolues. Le traitement sera fait au niveau des départements.*